



Contribuons à mettre fin à l'excision et autres Mutilations Sexuelles Féminines, et favorisons l'« empowerment » des jeunes filles et femmes sénégalaises

Contexte

L'OMS définit les Mutilations Sexuelles Féminines comme étant « toutes les interventions aboutissant à une ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou toutes autres lésions des organes génitaux féminins pratiquées à des fins non thérapeutiques ». Selon l'UNICEF, si le nombre exact de filles et de femmes ayant été victimes de MSF reste inconnu, on estime leur nombre à au moins 200 millions dans 30 pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie, où ces pratiques sont concentrées. **En Afrique, près de 3 millions de filles risquent chaque année de subir ce type de mutilations** (source : Unicef, 2016).

Pratiquée le plus souvent sur des jeunes filles mineures, cette pratique est reconnue comme une violation des droits fondamentaux des femmes et des enfants : **les MSF constituent une forme flagrante d'asservissement des filles et des femmes, qui participe à un cycle de violences et au déni du droit des jeunes filles à disposer de leur corps pour s'épanouir.** En outre, ces mutilations causent des problèmes médicaux extrêmement sérieux : douleurs extrêmes, graves hémorragies, problèmes urinaires, kystes, infections, stérilité, complications lors de la grossesse et de l'accouchement, parfois jusqu'au décès. Elles impliquent aussi de lourdes séquelles psychologiques.

Le Sénégal fait partie des pays enregistrant une prévalence importante de Mutilations Sexuelles Féminines. 14% des filles âgées de 0 à 14 ans ont déclaré avoir été excisées selon l'Enquête Démographique et de Santé continue 2017, un chiffre qui n'a pas connu d'amélioration significative ces dernières années. On remarque également de fortes disparités au sein du pays. **Les régions situées au Sud-Est du Sénégal présentent la proportion la plus élevée de filles de 0 à 14 ans ayant déclaré avoir été excisées, la région de Sédhiou figurant parmi les 5 premières régions de ce classement avec 43%.** Cette région enregistre aussi la plus grande proportion de grossesses précoces du pays (30%).

Malgré les engagements nationaux et internationaux du Sénégal pour la pénalisation des Mutilations Sexuelles Féminines, le pays a fait, en 2010, le constat de la faible application de la loi. **Cette situation est à la fois la cause et la conséquence d'une norme socioculturelle puissante** tendant à privilégier l'insertion sociale des jeunes filles excisées (mariage, succession, etc.).

Comment agissons-nous ?

Le combat pour l'abandon des MSF est complexe, multidimensionnel ; il nécessite une approche intégrée. Convaincue que la loi est essentielle mais ne suffit pas, **Amref, en tant que 1ère ONG africaine de santé publique, a décidé** d'agir et de s'engager pour contribuer à l'objectif de l'ONU de mettre fin aux MSF d'ici 2030.

Au Kenya et en Tanzanie, l'Amref collabore depuis plus de 10 ans avec les communautés Maasai et Samburu pour co-construire des initiatives en faveur de l'abandon des Mutilations Sexuelles Féminines. Les taux de prévalence y ont été réduits de près de 70%, en particulier grâce à la mise en place de Rites de Passage Alternatifs à l'âge adulte. **Cette expérience permet aujourd'hui à l'Amref de donner une nouvelle impulsion à la lutte contre les Mutilations Sexuelles Féminines en Afrique de l'Ouest** ; d'autant qu'elle bénéficie d'un fort ancrage au sud du Sénégal.

Les Rites de Passage Alternatifs conviennent aux communautés Maasai et Samburu, mais ne peuvent pas être développés partout. Cependant notre modèle d'intervention reste le même : il consiste à **informer, responsabiliser et engager**, en vue d'un changement de comportement.

Notre stratégie, est d'identifier, dans chaque communauté, des personnes ressources pour convaincre et trouver des solutions alternatives qui seront développées par et avec eux.



Rites de Passage Alternatifs au Kenya

Le projet DEVENIR

Conformément à sa stratégie panafricaine, l'Amref s'est engagée depuis 2018 en faveur de l'abandon des Mutilations Sexuelles Féminines (MSF) d'ici 2030 avec, outre le respect de l'application de la loi, une approche globale fondée sur le leadership communautaire, les partenariats avec la société civile, la protection et la promotion de la santé des jeunes et des adolescents. Cette initiative pilote vise à améliorer la santé sexuelle et reproductive des adolescent.e.s et des jeunes et les droits qui y sont associés, ainsi qu'à la prévention des MSF et des violences basées sur le genre ; via le déploiement d'un paquet d'activités intégrées dans 4 sphères :

La communauté

L'école

Les services de santé

Le plaidoyer

Par ailleurs ce projet contribuera à l'objectif fixé par le nouveau Plan Sénégal Emergent 2019-2023, de ramener le taux de prévalence de 14% à 2% d'ici 2023 chez les filles âgées de 0 à 14 ans.

Notre stratégie d'intervention

Les premiers mois de l'initiative lancée par Amref ont démontré la nécessité d'intensifier les efforts liés au plaidoyer (4^e sphère), afin de **créer un environnement plus favorable aux interventions et accélérer leur mise en œuvre**. Le présent projet intervient en ce sens. Il permet également d'inclure dans la couverture géographique du projet le district sanitaire de Bounkiling, qui n'était jusqu'à présent pas encore couvert.

Le modèle d'intervention prévoit de structurer les acteur.rice.s et organisations de la société civile engagé.e.s dans la lutte pour l'abandon des MSF, pour créer des synergies et rendre plus impactantes leurs initiatives.

En ce qu'ils sont les parents de demain, les adolescent.e.s et les jeunes sont particulièrement visés car ils participent fortement à la perpétuation ou à l'évolution des opinions, des attitudes et des pratiques. Leur rôle est stratégique puisqu'au Sénégal, deux tiers de la population est âgé de moins de 25 ans. Plus largement, l'amélioration des services de santé de la reproduction des adolescents et des jeunes (SRAJ) est une préoccupation majeure, **car elle permet de rendre ce public acteur de sa santé et de celle de ses proches, avec des répercussions quant à l'évolution de la pratique des MSF.**

Caractéristiques
Durée : 3 ans (1 ^{er} août 2019 – 31 juillet 2022)
Budget : 1 293 348 €



Ce projet a donc pour objectif global de **contribuer à réduire la prévalence des Mutilations Sexuelles Féminines chez les filles âgées de 0 à 14 ans dans la région de Sédhiou (Sénégal) en renforçant l'engagement et la participation communautaires.**

Pour cela, il vise plus spécifiquement à :

1) Renforcer le leadership et la structuration des acteur.rice.s et organisations de la société civile locale œuvrant pour la prévention des MSF

> Constitution d'une Coalition régionale pour la prévention des MSF

La structuration de cette coalition se fait autour des acteur.rice.s-clé de la lutte (associations, ONGs, Bajenu Gox, etc.). L'un des objectifs est d'établir un plan de renforcement organisation et technique qui permettra d'assurer l'efficacité des actions de plaidoyer prévues.

- > Formation d'acteur.rice.s-clés aux techniques de sensibilisation et de plaidoyer dans la promotion de la santé sexuelle et reproductive des adolescent.e.s et des jeunes et des droits qui y sont associés, notamment pour la prévention des MSF.

Le projet prévoit notamment une facilitation de la participation de ces acteur.rice.s aux instances de décision locales, nationales voire internationales.

- > Mise en place d'un plaidoyer par les acteur.rice.s et organisations de la société civile locale pour alimenter les politiques publiques avec des solutions ayant prouvé leur efficacité et démontrant la nécessité d'une approche holistique.

Le plan de plaidoyer, élaboré au sein de la Coalition régionale, prévoit des actions au niveau local, national mais aussi international via l'organisation d'un panel international annuel de haut niveau à Dakar et une contribution au plaidoyer organisé chaque année en France le 6 février par le réseau Excision Parlons-En ! à l'occasion de la Journée internationale de la tolérance zéro à l'égard des MSF.



Dialogue communautaire avec des anciennes exciseuses, Sédhiou

2) Accroître l'expression d'une demande collective pour l'abandon des MSF et de toutes les violences basées sur le genre, grâce à l'accès aux services de santé de la reproduction des adolescent.e.s et des jeunes

- > Accompagnement des leaders communautaires et coutumier.ère.s ciblé.e.s dans leur reconnaissance des MSF comme une violation des droits humains.

Pour cela, un cadre de dialogue est déployé entre leaders communautaires et coutumier.ère.s et autorités administratives locales. De plus, les champion.ne.s sont impliqués dans des activités de sensibilisation dans les écoles et les communautés (caravanes, théâtres communautaires, campagnes sur les réseaux sociaux, dialogues intergénérationnels, etc.).

A terme, ces leaders pourront être formé.e.s sur la prévention des MSF et sur la promotion de la santé sexuelle et reproductive et les droits qui y sont associés.

- > Amélioration de la qualité des services de santé de la reproduction des adolescent.e.s et des jeunes, et de l'accès à ces derniers.

Ce changement se fait sur plusieurs axes. D'une part, les adolescent.e.s et jeunes bénéficient d'un accès à des espaces qui leur sont exclusivement réservés dans 10 postes de santé. D'autre part, le personnel de santé de ces postes est formé sur les services spécifiques au public ado/jeune et la prise en charge médicale et psychosociale des complications liées aux MSF.

Par ailleurs, le projet prévoit l'organisation de 75 stratégies avancées et de 3 camps de réparation chirurgicale pour la détection / prise en charge des risques et complications liés aux MSF, fistules et grossesses précoces (désinfibulation, etc.).

Les résultats attendus

150 **jeunes champion.ne.s** formé.e.s, dont 50% de filles au minimum

100 **leaders communautaires et coutumiers** formés

30 **personnels de santé** (médecins, infirmier.e.s, et sages-femmes) formé.e.s

25 **anciennes exciseuses** formées et appuyées dans leur projet de reconversion professionnelle

20 **journalistes et animateur.rice.s communautaires** formé.e.s

Au moins 37 650 **personnes participant** aux activités de communication, dont au moins 60% de filles/femmes

Au moins 13 250 **filles et femmes en âge de reproduction** (0-14 ans et 15-19 ans) consultées et prises en charge

Au moins 25 **acteur.rice.s et organisations membres** de la Coalition régionale pour la prévention des MSF formés et impliqués dans le plaidoyer pour la prévention des MSF



Nos partenaires

Partenaires techniques

Le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, le Ministère de l'Education Nationale, et le Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection de l'Enfance du Sénégal et leurs services décentralisés

Les autorités administratives, sanitaires et sociales locales de la région de Sédhiou

Les acteurs.rice.s de la société civile partenaires impliqué.e.s dans la lutte

Les réseaux d'Organisation à base Communautaires

Partenaires financiers

Agence Française de Développement



Qui sommes nous ?



Fondée en 1957 au Kenya, Amref est l'une des ONG africaines leader en santé publique. Elle se bat pour un accès équitable aux soins, avec une priorité donnée aux femmes et aux enfants. Nos 159 programmes de santé, déployés dans 35 pays et jusque dans les zones les plus isolées d'Afrique subsaharienne, se concentrent sur 3 priorités : développer les personnels de santé, assurer l'accès à des services de santé de qualité, et protéger les communautés les plus vulnérables d'Afrique. Notre ONG a été récompensée ces dernières années par plusieurs prix internationaux dont le prix Princesse des Asturies, le prix pour la Santé Mondiale de la Bill & Melinda Gates Foundation, le prix de la Fédération mondiale des associations de santé publique, le prix e-santé de la Banque Africaine de Développement.

En France, Amref :

- Mobilise des ressources et développe des partenariats stratégiques avec des organismes publics et des acteurs privés ;
- Mène des actions de communication et de plaidoyer sur les enjeux de santé en Afrique ;
- Apporte une assistance technique aux programmes de santé publique en Afrique.



Contact

23 quai Alphonse le Gallo, 92100 Boulogne-Billancourt

Tel : +33 1 41 13 07 41

Hubert Chauvet - Délégué Général d'Amref France

Louis Desprat – Chargé de Programmes et Partenariats
(l.desprat@amref.fr)

Mylène Loridan – Assistante Chargée de Programmes et Partenariats
(m.loridan@amref.fr)